

LE COLLOQUE DES DOCTORANTS DU CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN DROIT DES PROCÉDURES

22 SEPTEMBRE 2017
14 HEURES - AMPHI. 401
AVENUE DU DOYEN LOUIS TROTABAS
06050 NICE, CEDEX 1

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
MAÎTRE ADRIEN MIGNONE
AVOCAT AU BARREAU DE NICE

SOUS LA DIRECTION DES
DOCTEURS JOANNA GENOVESE
ET GIOVANNA DEBERNARDI



- ÉDITION 2017

LA PROCÉDURE

* BENJAMIN FERRARI

PROCÉDURE CIVILE ET PROCÉDURES
COLLECTIVES : RELATIONS
CONFLICTUELLES ?

* CÉDRIC CHAPELLE

LE CONTRÔLE DE PROPORTIONNALITÉ
ENTRE LE DROIT À LA PREUVE ET LE
DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE

* ROXANE BEL-RAMON

LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE DÉLITS
BOURSIERS : ENTRE SINGULARITÉ ET
ORIGINALITÉ

* GIOVANNA DEBERNARDI

LA PROCÉDURE A L'ÉPREUVE DE
LA DEMATERIALISATION

* CAITLINE KAIGL

LES APPORTS DE LA LOI DU 18
NOVEMBRE 2016 EN MATIÈRE DE
SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS

* GWENNAELLE FROMENT

LA NOUVELLE PROCÉDURE DU DIVORCE
PAR CONSENTEMENT MUTUEL :
DÉJUDICIAIRISATION D'UNE PROCÉDURE

FORMATION VALIDÉE POUR 3 HEURES AU TITRE DE
LA FORMATION OBLIGATOIRE CONTINUE DES AVOCATS



Association Des Etudiants et des Anciens du C.E.R.D.P.



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Faculté de Droit et
Science Politique

